

Berthenay

LE BULLETIN

Juin 2022



LE CHIFFRE :
COMBIEN D'HABITANTS
À BERTHENAY ?

p.4

ZONE INONDABLE :
APPRENDRE À
VIVRE AVEC

p.9-12

RDV LE 18 JUIN
POUR LA
FÊTE DU VILLAGE

p.17

Restons optimistes !



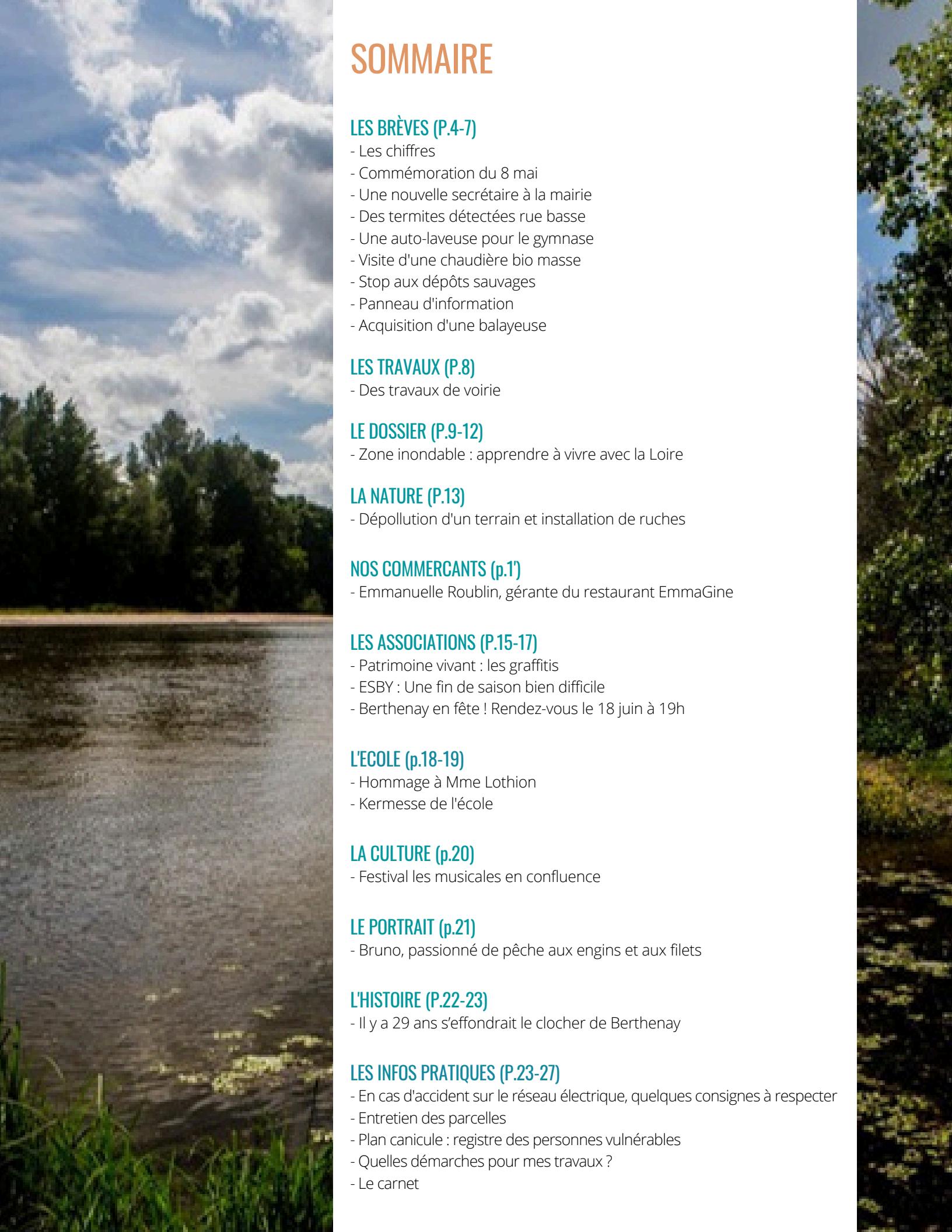
Chères Berthenaisiennes, chers Berthenaisiens,

La vie n'est pas un long fleuve tranquille ! Depuis deux ans, la pandémie a complexifié nos missions d'élus. Les conséquences financières de la crise sanitaire ont ainsi commencé à se faire ressentir et la guerre en Ukraine va indubitablement amplifier la situation. Cette réalité est d'autant plus inquiétante pour les petites communes comme la nôtre, dont la mise en œuvre des projets à venir est directement impactée par les baisses budgétaires.

Pour faire face à ces perturbations, une équipe municipale doit avant tout être unie et épaulée par son personnel, d'autant plus que dans une petite collectivité, chaque agent doit être investi et polyvalent. La rigueur, la persévérance, le bon état d'esprit de toutes nos agentes et de tous nos agents réunis vont nous permettre d'être plus performants, pour ainsi affronter les embâcles à venir et faire en sorte de bien mener notre embarcation.

Bonne lecture,
Christophe Loyau-Tulasne,
maire de Berthenay

6.7.27



SOMMAIRE

LES BRÈVES (P.4-7)

- Les chiffres
- Commémoration du 8 mai
- Une nouvelle secrétaire à la mairie
- Des termites détectées rue basse
- Une auto-laveuse pour le gymnase
- Visite d'une chaudière bio masse
- Stop aux dépôts sauvages
- Panneau d'information
- Acquisition d'une balayeuse

LES TRAVAUX (P.8)

- Des travaux de voirie

LE DOSSIER (P.9-12)

- Zone inondable : apprendre à vivre avec la Loire

LA NATURE (P.13)

- Dépollution d'un terrain et installation de ruches

NOS COMMERCANTS (p.1)

- Emmanuelle Roublin, gérante du restaurant EmmaGine

LES ASSOCIATIONS (P.15-17)

- Patrimoine vivant : les graffitis
- ESBY : Une fin de saison bien difficile
- Berthenay en fête ! Rendez-vous le 18 juin à 19h

L'ECOLE (p.18-19)

- Hommage à Mme Lothion
- Kermesse de l'école

LA CULTURE (p.20)

- Festival les musicales en confluence

LE PORTRAIT (p.21)

- Bruno, passionné de pêche aux engins et aux filets

L'HISTOIRE (P.22-23)

- Il y a 29 ans s'effondrait le clocher de Berthenay

LES INFOS PRATIQUES (P.23-27)

- En cas d'accident sur le réseau électrique, quelques consignes à respecter
- Entretien des parcelles
- Plan canicule : registre des personnes vulnérables
- Quelles démarches pour mes travaux ?
- Le carnet



C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS RECENSÉS À BERTHENAY AU DERNIER RECENSEMENT.

Le prochain recensement aura lieu en 2023



C'EST LE POURCENTAGE DES FOYERS DÉSORMAIS RACCORDEABLES A LA FIBRE SUR LA COMMUNE

COMMÉMORATION DU 8 MAI

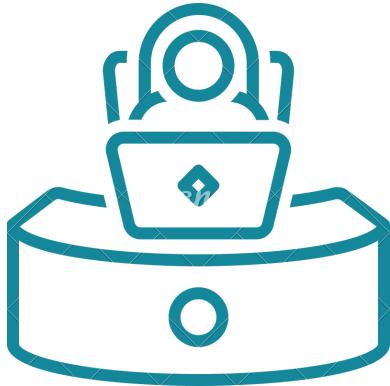
VICTOIRE DES FORCES ALLIÉES SUR L'ALLEMAGNE NAZIE ET FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN EUROPE, LE 8 MAI 1945 MARQUE UNE DATE IMPORTANTE QUE NOUS CÉLÉBrons CHAQUE ANNÉE.



La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu en présence des anciens combattants et porte-drapeaux, de l'harmonie musicale de Ballan/Savonnières, des représentants des pompiers, de la gendarmerie, des présidents d'associations de Berthenay, de la députée de notre circonscription, Fabienne Colboc, et bien entendu des administrés de notre commune. Les participants se sont ensuite réunis autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE À LA MAIRIE

LE 1ER FÉVRIER 2022, FLORENCE RIGOLET A INTÉGRÉ L'EFFECTIF COMMUNAL AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE.



Sa mission est de mettre en œuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale. Elle prépare et rédige les actes officiels, les délibérations du conseil municipal et les arrêtés municipaux (circulation, collecte des déchets...). Elle tient à jour la liste électorale, met en place l'organisation des élections et connaît le Code électoral.

Elle est secondée par Chrystelle Barbet. Toutes deux œuvrent pour vous accueillir et garantir une qualité de service au sein de la mairie. Elles font preuve de polyvalence et technicité dans les nombreuses missions qui leur incombent.

DES TERMITES DÉTECTÉES RUE BASSE

ATTENTION, PLUSIEURS CAS DE TERMITES RUE BASSE ONT ÉTÉ SIGNALÉS EN MAIRIE. LORSQUE SA PRÉSENCE EST DÉTECTÉE, UN PLAN DE LUTTE DOIT ÊTRE MIS EN PLACE CONTRE CE NUISIBLE QUI DÉVASTE LES MAISONS.

Il y a une trentaine d'années, cette rue fut l'épicentre sur notre commune du développement des termites. Durant de nombreuses années, la plupart des riverains ont traité et participé à la quasi-disparition de ces insectes dans ce secteur.

Cette nouvelle mise en garde doit permettre à chacun d'être prudent : évitez le stockage de bois sur vos terrains, surveillez vos menuiseries, poutres, boiseries. Si vous détectez le présence de termites, vous devez faire une déclaration en mairie



UNE AUTO-LAVEUSE AU GYMNASSE



Fini la serpillière, bienvenue à l'auto-laveuse !

VISITE D'UNE CHAUDIÈRE BIO MASSE À TOURS

UNE NOUVELLE ÉTAPE VIENT D'ÊTRE FRANCHIE CONCERNANT LE CHAUFFAGE À L'ÉNERGIE VERTE ET LOCALE DES HABITANTS DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE.

Résolument engagée dans la transition énergétique, Tours Métropole Val de Loire a confié en 2019 la création de son nouveau réseau de chaleur à Tours Métropole Energie Durable (TM-ED), filiale d'Engie Solutions, à travers une délégation de service public de 23 ans. Ce contrat prévoit le déploiement de 17 km de canalisations.

Dès 2024, l'équivalent de 10 000 logements et de près de 30 bâtiments publics bénéficieront ainsi de chauffage et d'eau chaude sanitaire produits à 74% à partir de biomasse énergie renouvelable et locale. Etape finale de ce déploiement, la seconde chaudière biomasse vient d'être mise en service.

La chaufferie ainsi équipée de l'ensemble de ses moyens de production a été inaugurée par Frédéric Augis, Président de Tours Métropole Val de Loire, François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, et Thierry Landais, Directeur du territoire Nord Engie Solutions.

Vous souhaitez découvrir ces nouvelles technologies ? Prenez contact avec la mairie par téléphone ou courriel : une date vous sera proposée et le maire vous accompagnera lors de cette visite. Des visites d'autres installations métropolitaines pourront être mise en place par la mairie sous la même formule.



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

DE NOMBREUX DÉPÔTS SAUVAGES SONT RÉGULIÈREMENT CONSTATÉS SUR LA COMMUNE, MAIS UN DÉPÔT DE PLAINE A CETTE FOIS-CI ÉTÉ EFFECTUÉ.

Merci à celles et ceux qui font remonter ces incivilités à la mairie, ce qui permet d'être réactif et ainsi de pouvoir mener les investigations nécessaires à l'identification des contrevenants. Restons vigilants : notre solidarité peut venir à bout de ce fléau.



PANNEAU D'INFORMATION

En prévision de la réfection de la façade de la mairie, un nouveau panneau d'information a été acquis par la commune afin de permettre de centraliser l'affichage légal.



ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE

VIVRE DANS UNE COMMUNE RURALE À PROXIMITÉ D'UNE GRANDE AGGLOMERATION EST UNE CHANCE INCROYABLE, QUI NÉCESSITE PARFOIS DE COMPOSER AVEC CERTAINES CONTRAINTES MINEURES, TELLES DES ROUTES PONCTUELLEMENT SALIES PAR LES SORTIES D'ENGINS AGRICOLES.

Les agriculteurs sont les principaux acteurs de l'entretien et de la valorisation de notre territoire : la logique et la bonne intelligence de chacun doivent permettre une bonne cohabitation entre les riverains et ces professionnels. Il est demandé à ces derniers de nettoyer après chaque dépôt de terre sur voirie.

L'achat de cette balayeuse financée par la Métropole permettra à nos agents d'intervenir rapidement en cas de force majeure et ainsi d'améliorer la situation lorsque ce sera nécessaire.



DES TRAVAUX DE VOIRIE

EN AVRIL 2022, DES TRAVAUX DE VOIRIE ONT EU LIEU SUR QUATRE SITES DE NOTRE COMMUNE. IL S'AGIT DE TRAVAUX DE RÉFLECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT DE CERTAINS TRONÇONS QUI EN AVAIENT GRAND BESOIN.

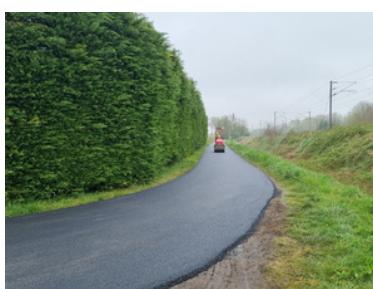
- Chemin du Chardonnet 2ème phase, financés par Tours Métropole Val de Loire (13 430 € TTC), dans le cadre de la Boucle « Loire à vélo »
- Chemin de la Mérille (11 055 € TTC), Chemin de la Rue Noire (13 938 € TTC), Chemin de la Grange aux Moines (12 070 € TTC), financés par la commune de Berthenay.

La finition des accotements, par apport de diorite (granulat) et terre végétale, sera réalisée prochainement par nos agents communaux : pensez à réduire votre vitesse !

Le financement et l'entretien des voiries reste une des principales préoccupations des municipalités.



Chemin du Chardonnet 2ème phase : **AVANT**



Chemin du Chardonnet 2ème phase : **APRES**



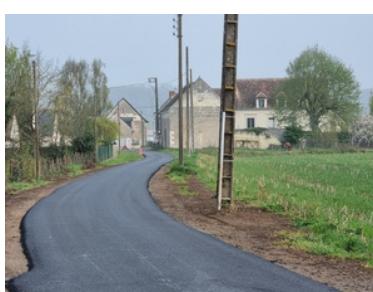
Chemin de la grange aux moines : **AVANT**



Chemin de la grange aux moines : **APRES**



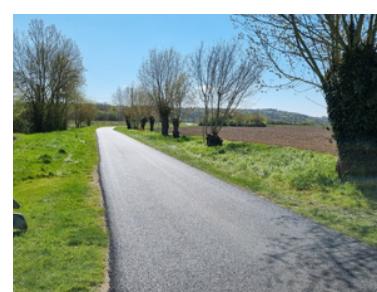
Chemin de la Mérille : **AVANT**



Chemin de la Mérille : **APRES**



Chemin de la rue noire : **AVANT**



Chemin de la rue noire : **APRES**

ZONE INONDABLE : APPRENDRE À VIVRE AVEC LA LOIRE

SITUÉ DANS UN ÉCRIN DE VERDURE À LA CONFLUENCE DE LA LOIRE ET DU CHER, LE VAL DE BERTHENAY EST TRÈS SENSIBLE AU RISQUE D'INONDATION.

Depuis une trentaine d'années (catastrophe de Vaison la Romaine en septembre 1992), des catastrophes souvent tragiques se sont succédées et ont conduit à des prises de conscience.

Cette vigilance a permis de pallier à de nombreux manquements, en accélérant l'entretien des éléments de protection de la population tels que les digues, en programmant de nombreuses études, en planifiant de nombreux travaux à court, moyen et long terme.

De nombreuses réglementations spécifiques à ces territoires vulnérables (PPRI) ont également été instaurées, dans le but de maîtriser l'accroissement des populations à venir et de protéger celles déjà en place.

Ainsi, sont apparues des cartographies pour distinguer les zones de dissipation de l'énergie, des cahier des charges spécifiques pour les maisons, les clôtures, etc.

Restauration de l'échelle de crue située à la queue de l'île par les agents de l'unité fluviale (avril 2022).





Travaux au niveau du carrefour des RD88 et RD288

La protection des équipements commence par l'entretien quotidien des ouvrages en place :

- » Dévitalisation par fauchage et par déboisement qui permet de surveiller les flancs des digues de toutes anomalies (terriers, ...)
- » Restauration des ouvrages de l'échelle de crue située à « la Queue de l'Ile » par les agents de l'unité fluviale (avril 2022)
- » Fossés intérieurs : fauchage et entretien des fils d'eau
- » Surveillance et entretien des deux clapets de la commune : derrière le bourg et au pont SNCF reliant Cinq-Mars-la-Pile, lesquels sont complétés par deux autres clapets permettant l'écoulement des eaux pluviales dans le Cher (l'un en limite de Saint Genouph et Savonnières, au lieu-dit « le Perreau », l'autre sur Villandry à proximité de la confluence).
- » La dévégétalisation dans le lit de la Loire
- » Pose d'écran étanche dans le corps de la digue (coût : un million d'euros du kilomètre) tel à Saint Genouph
- » Renforcement du pied de digue comme à Portoville



Entretien digue - finition Portoville



Entretien clapet

L'amélioration et le renforcement des digues : les moyens nécessaires sont colossaux (sondages, études et travaux, fonçage, etc).



Sondage compacité digue



Recalibrage des douves



Forage



Etudes complémentaires



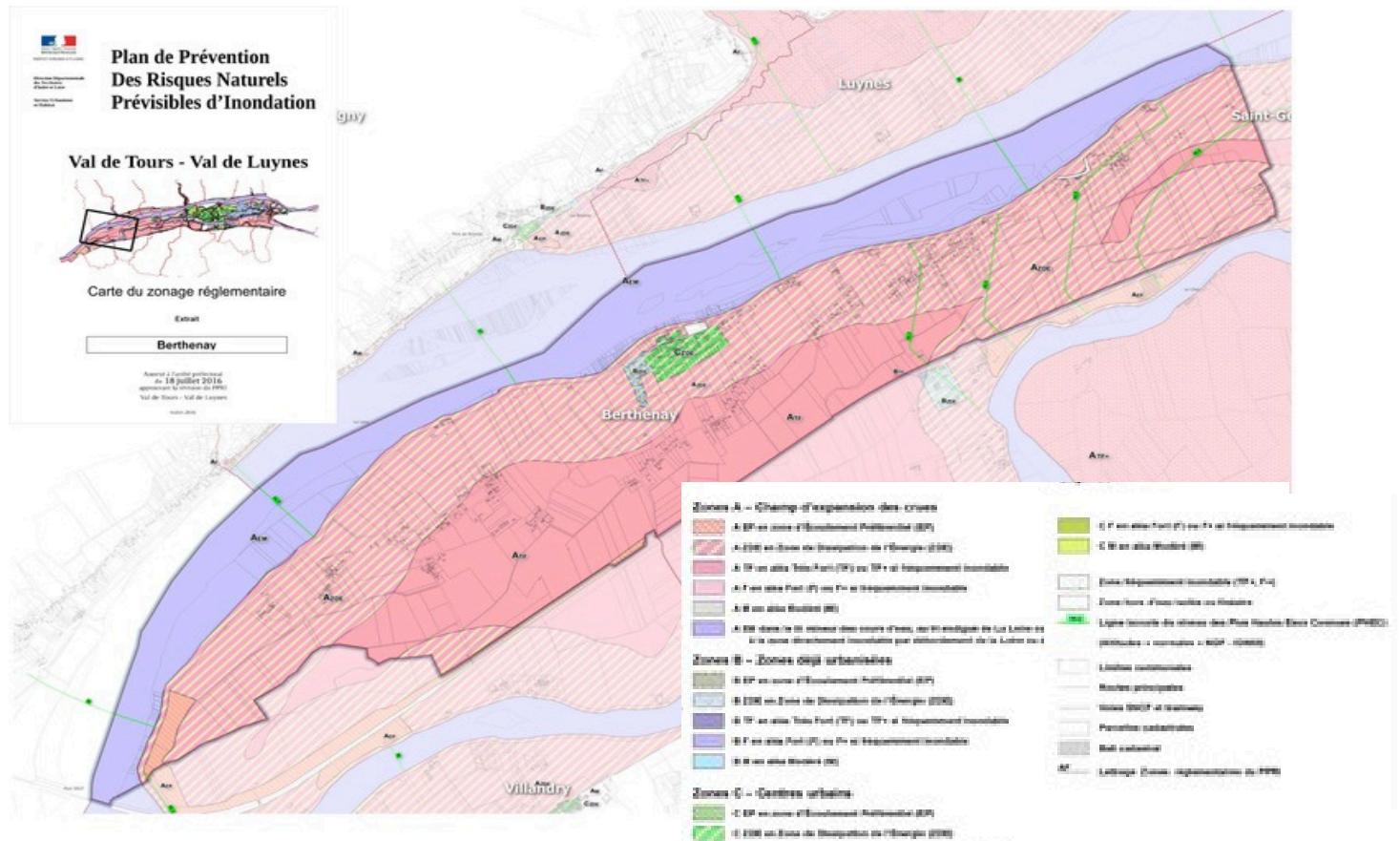
Travaux Saint Genouph 2021



Les expériences passées permettent également de mieux respecter la biodiversité ainsi que l'environnement, y compris dans le cadre de ces chantiers.

En habitant dans une zone inondable, la population doit être consciente de cette situation, afin d'appréhender dans le calme et de façon réfléchie une évacuation préventive.

En 2024, l'Etat se désengagera de l'entretien et de la gestion des digues, qui reviendront à la métropole. Un article y sera consacré dans le prochain bulletin.





DÉPOLLUTION D'UN TERRAIN ET INSTALLATION DE RUCHES

EN FÉVRIER 2020, LA MAIRIE A ACQUIS UN TERRAIN SUR LES BORDS DE LOIRE DE 1930 M² POUR LA SOMME DE 500 €. CETTE ACQUISITION PERMETTRA DE PRÉSERVER LE SITE DE TOUTE « CABANISATION ILLÉGALE ».

De ce site pollué depuis de nombreuses années, nos agents ont évacué un volume considérable de ferrailles, plastiques, bois et lui ont ainsi redonné son identité. Lors de ces travaux, la présence d'amiante a été constatée, laquelle a nécessité l'intervention d'une entreprise habilitée pour le démontage, l'évacuation et la traçabilité des matériaux dans le respect des normes en vigueur.

Lors du conseil municipal du novembre 2021, Mr Mancer, apiculteur et administré de la commune, a présenté un projet d'installation de ruches. Il souhaite ainsi baser son activité sur la vente de miel et la mise en place d'ateliers pédagogiques. L'assemblée délibérative a acté ce projet en mars 2022 et a autorisé le maire à signer une convention de mise à disposition du terrain avec cet apiculteur.



EMMANUELLE ROUBLIN, GÉRANTE DU RESTAURANT EMMAGINE

SITUÉ DANS LE BOURG DE BERTHENAY, LE RESTAURANT EMMAGINE EST OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE



Le restaurant vous expose un jardin de plantes aromatiques autour de produits locaux. Emma vous propose des tapas et différents menus composés d'aliments de saisons, tels que le menu du jardinier ou encore le menu EmmaGine.

Le lieu est également disponible sur réservation pour des groupes (séminaires, anniversaires, mariages, baptêmes, etc.).

Retrouvez toutes informations du restaurant sur internet

- [emmagine_leboutdumonde](https://www.instagram.com/emmagine_leboutdumonde)
- [EmmaGine Le Bout du Monde](https://www.facebook.com/EmmaGine-Le-Bout-du-Monde-102171111111111)
- www.emmagine-leboutdumonde.fr

Menus Jardinier et Détox : 18€ en semaine ; .
Menu Emmagine : 28€.



PATRIMOINE VIVANT : LES GRAFFITIS

GRAFFITI DU MOT LATIN « GRAPHIUM » QUI VEUT DIRE ÉGRATIGNURE ET DONT LA RACINE GRECQUE « GRAPHEIN » INDIQUE UNE ACTION DE PEINDRE OU DE DESSINER. C'EST D'ABORD UNE INSCRIPTION, UN DESSIN EFFECTUÉ SUR UNE SURFACE PUBLIQUE OU ACCESSIBLE AU PUBLIC, QUI PEUT DONC ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UNE SIMPLE DÉGRADATION DE BIEN PUBLIC OU PRIVÉ AUTANT QU'UNE ŒUVRE D'ART. ON PARLE AUJOURD'HUI D'ART DE RUE, OU « STREET ART » EN ANGLAIS.

Le graffiti a traversé les âges sous diverses formes. Dans les temps anciens, on en retrouve les traces dès l'époque grecque, romaine (à Pompéi, notamment) voir même égyptienne. Puis, au Moyen-Âge avec pour preuve les graffitis gravés par les Templiers lors de leur emprisonnement au château de Chinon. Plus près de nous, en 1968, on a parlé de la Faculté de Nanterre comme du musée du graffiti. Aujourd'hui on parle plus de tag avec de la peinture, des feutres et des bombes aérosol. Les graffitis sont des œuvres fragiles et périssables : pluie, vent, gel, soleil les estompe progressivement. Mais les ravalements et les restaurations les effacent plus sûrement, et souvent de façon définitive. Ceux qui nous restent sont, pour la plupart gravés dans la pierre. La technique de la gravure en creux est souvent conditionnée par le matériau sur lequel est effectuée l'inscription. Et dans notre région, le tuffeau s'y prête très bien.

Trois méthodes pour les relever : le moulage, la photographie ou le relevé avec un papier calque. Selon les relevés effectués par notre association, notre canton possède de multiples inscriptions. Fonctionnelles, elles gardent la mémoire des crues dévastatrices, ou représentent différents types d'embarcations qui montrent la tradition et l'importance de la navigation sur la Loire et le Cher. Mais on trouve aussi des noms, des dates et autres gravures.

Ces graffitis font partie de notre histoire, de la vie de nos ancêtres et il convient de les respecter, de maintenir leur existence mais surtout d'en garder la mémoire. Si vous avez chez vous des inscriptions, n'hésitez pas à nous en informer : cela permettra d'en effectuer un recensement et ainsi d'en conserver la mémoire.

QUELQUES EXEMPLES DE GRAFFITIS À BERTHENAY



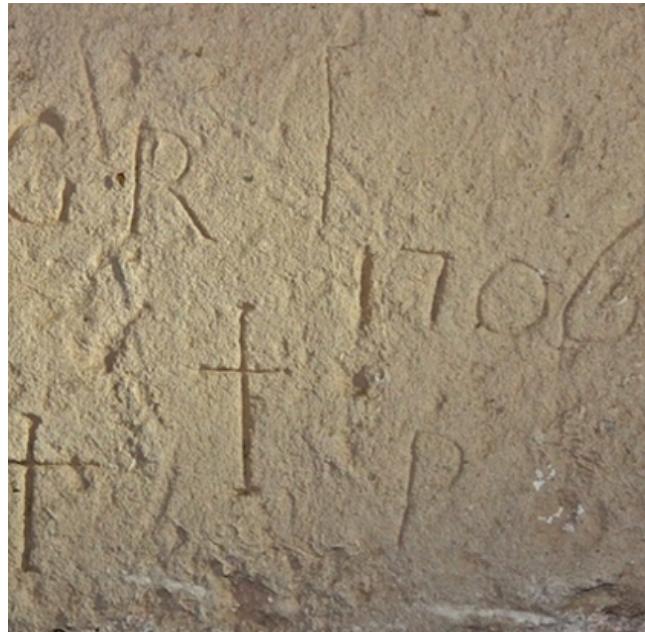
PORTOVILLE



BOURG



AIREAU DES BERGERONS



GRANGE AUX MOINES

ESBY : UNE FIN DE SAISON BIEN DIFFICILE

Après la grande désillusion du début de saison conduisant le club à ne garder qu'une seule équipe de loisirs, celle-ci rencontre des difficultés à honorer toutes ses rencontres, n'ayant pu disputer que deux matchs à ce jour. Par ailleurs, l'espoir d'organiser la traditionnelle brocante le 1er Mai n'a pu se concrétiser, en raison de contraintes sanitaires, mais surtout par le manque de disponibilités des derniers bénévoles à cette date. Si les conditions le permettent et que les membres de l'ESBY se mobilisent, l'association espère pouvoir organiser un loto dans le gymnase courant octobre ou novembre. La difficile organisation de ces deux manifestations récurrentes risque d'impacter les finances du club, lequel n'aura peut-être bientôt d'autre solution que d'augmenter le coût de la licence, chose qu'il s'était jusqu'à lors refusé de faire.

L'ESBY lance donc un nouvel appel à toutes les personnes désireuses d'apporter leur engagement et leur soutien associatif au club :

La naissance de quatre enfants chez nos membres et joueuses de l'Etoile sportive apportera peut-être un nouvel élan et de potentiels futurs membres désireux de s'engager.

L'assemblée générale de l'ESBY aura lieu courant juin.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



Un appel est lancé aux personnes désireuses de s'engager, afin que le basket et l'Etoile Sportive retrouvent un nouvel élan et les heures de gloire qu'ils ont connues dans le passé !

BERTHENAY EN FÊTE ! RENDEZ-VOUS LE 18 JUIN À 19H



CONCERT
suivi d'un bal
dansant animé par
« **Musik Family** »



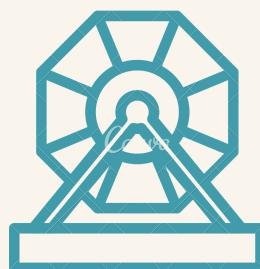
Restauration et
buvette sur place
avec la
participation de
« **Mille et une
fouées** »

UN VIF SUCCÈS POUR LE LOTO

LE 6 MARS DERNIER, AVAIT LIEU LE SUPER LOTO ORGANISÉ PAR BERTHENAY EN FÊTE !, UN ÉVÈNEMENT FAMILIAL NE PROPOSANT PAS MOINS DE 1700 EUROS DE LOTS À REMPORTER.



Environ 150 personnes étaient présentes et un chanceux habitant de Berthenay s'est vu remporter un bon d'achat de 400 euros !



HOMMAGE À MME LOTHION

MME PAULETTE LOTHION, ANCIENNE CANTINIÈRE DE BERTHENAY, EST DÉCÉDÉE EN MARS DERNIER À L'ÂGE DE 85 ANS. L'OCCASION DE LUI RENDRE HOMMAGE POUR L'INVESTISSEMENT DONT ELLE A FAIT PREUVE AU SEIN DE NOTRE COMMUNE.

Originaire de Lignières de Touraine, Madame Lothion s'installa à Berthenay dans sa jeunesse et travaillait à la boulangerie Gagnier de Savonnières : chaque matin, elle faisait la tournée des campagnes avec sa fourgonnette afin de livrer du pain aux habitués.

Dans les années 1980, aux côtés de trois autres parents d'élèves (Messieurs Pierre Mazerie, Alain Berthet, Jacky Allaire), elle participa activement à la mise en place de la cantine scolaire de Berthenay.

Chaque matin, après avoir effectué ses livraisons de pain, elle récupérait ainsi à Savonnières les plateaux repas qui y avaient été préparés et les transportait à Berthenay. Elle préparait ensuite la cantine qui se trouvait alors dans l'actuelle salle de conseil de la mairie, s'occupait des enfants (en général une dizaine) durant le repas et les gardait jusqu'à la fin de la pause méridienne des enseignants. L'équipe de quelques parents d'élèves était très mobilisée autour de ce projet. Des spectacles de clowns furent même montés de toute pièce par ces derniers afin de récupérer de l'argent pour le fonctionnement de la cantine. Des représentations avaient lieu en Indre-et-Loire et dans les départements voisins.

Initialement bénévole, Paulette Lothion fut ensuite salariée par la mairie puis prit sa retraite. Elle passa le reste de sa vie à Berthenay, s'investissant notamment derrière les fourneaux de la foire à l'omelette. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses amis.





KERMESSE DE L'ÉCOLE !

LE 1ER JUILLET 2022, L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BERTHENAY ORGANISE LA KERMESSE DE L'ÉCOLE.

Buvette et restauration (galette-saucisse/merguez, sandwiches), mais aussi tombola, structure gonflable, docteur maboule géant, chamboule-tout, course en sac, maquillage etc. seront au programme de la kermesse cette année.

La fête débutera par un spectacle des enfants à 16h30, auquel sont conviées leurs familles. Il sera suivi d'un moment festif ouvert à tous les habitants, dès 18h. Comme chaque année, un bal clôturera la soirée.

Nous vous attendons nombreux pour profiter de cette belle fête de fin d'année !





SIGEC



FESTIK

Réervations et informations :
www.festik.net/billet/musicales-en-confluence
La Parenthèse : 02 47 68 99 90





Crédits photos : Arf Langa

BRUNO, PASSIONNÉ DE PÊCHE AUX ENGINS ET AUX FILETS

MORDU DE PÊCHE DEPUIS SA PLUS TENDRE ENFANCE, BRUNO FAIT PERDURER DES TECHNIQUES DE PÊCHE TRADITIONNELLES, À L'INSTAR DE QUELQUES AUTRES PÊCHEURS BERTHENAISSIENS.

Les Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets (PAEF) perpétuent une véritable pratique culturelle locale et patrimoniale. Dès son plus jeune âge, Bruno a appris les rudiments de ce type de pêche aux côtés de son père, lui-même passionné, qu'il suivait lors de ses expéditions, observant puis participant à la mise en place des différents engins. Deux ans après son arrivée à Berthenay, le quadragénaire s'est procuré une licence lui permettant de pêcher sur un lot de Loire (environ 5km).

Depuis, Bruno perpétue chaque week-end cet art authentique, dans le strict respect de la réglementation. Qu'il pose des nasses, mette en place des lignes de fond (aussi appelées cordées selon les régions) ou pêche à l'épervier, sa passion reste intacte : il apprécie et veille à préserver cet espace exceptionnel qu'est la Loire.

Ces dernières années, il observe une explosion du nombre de silures, espèce omnivore envahissante qui nuit au développement des autres poissons ligériens. Bien que souffrant d'une mauvaise réputation culinaire, le géant d'eau douce (parfois appelé « ogre/monstre des rivières ») est

dernièrement apparu à la carte de l'émission Top Chef, grâce à Ambroise, jeune chef de 25 ans originaire d'Indre-et-Loire, également passionné de pêche en eau douce. Bruno se félicite de cette visibilité, lui qui cuisine le silure depuis des années et conseille à tout un chacun de le goûter :

« Contrairement aux idées reçues, le silure a une chair tendre et savoureuse qui mérite d'être dégustée si l'on sélectionne les parties les moins grasses. On peut alors l'arranger au four, fumé, sous forme d'accras, en blanquette avec du chorizo, ou encore au barbecue après avoir l'avoir fait mariner dans un mélange de miel, d'épices, de citron et d'échalotes ».





IL Y A 29 ANS S'EFFONDRAIT LE CLOCHER DE BERTHENAY

LE 3 NOVEMBRE 1993, APRÈS 15 JOURS DE TRAVAUX DE RÉFECTIION SUR NOTRE CLOCHER UN EFFONDREMENT TERRIBLE SE FAIT ENTENDRE : LE CLOCHER S'ÉCROULE COMME UN CHÂTEAU DE CARTES, EMPORTANT AVEC LUI LES ÉCHAFAUDAGES !

Miracle, aucun blessé malgré la présence, quelques minutes plus tôt, de cinq ouvriers. L'émotion fut grande, les médias répandirent la nouvelle. Il fut décidé de reconstruire le clocher à l'identique.

Une entreprise Belge forestière (Mr W. ELTER) offrira deux semi-remorques de bois de charpente prêt à poser, ainsi que le transport. Enfin, le curé André GARNIER qui, dans sa jeunesse, reçut une formation de forgeron, confectionna le coq qui surplombe le clocher depuis 1996.



L'histoire de l'église est liée à celle de Saint Martin de Tours

La légende veut qu'en 397, la gabarre qui ramenait le corps de Saint Martin de Candes à Tours s'arrête d'elle-même près de l'endroit où s'élève l'église actuelle. Une petite chapelle y aurait donc été édifiée, en souvenir de ce miracle. Plus tard, vers 475, Saint Perpet (maître d'ouvrage de la première basilique Saint-Martin de Tours) fait reconstruire la chapelle. Au XII^e siècle, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle, on bâtit la première église. Elle est reconstruite en 1877 avec deux nefs égales et deux autels séparés, dans le style néo-gothique. La cérémonie de la pose de la première pierre a lieu le 6 mai 1877.



A droite, Marcel Tavernier, ancien maire de Berthenay. A gauche, André GARNIER officia comme curé à Berthenay et Savonnières de 1984 à 1999. Il est décédé le 25 février dernier, à l'âge de 97 ans.



EN CAS D'ACCIDENT SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE, QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER

SI VOUS CONSTATEZ QUE LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE A ÉTÉ IMPACTÉ SUITE À DES RAFALES DE VENT, LES ÉQUIPES ENEDIS SERONT MOBILISÉS POUR RÉTABLIR LA SITUATION.

Voici quelques consignes à respecter :

- Ne jamais toucher un fil tombé à terre ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique ;
- Respecter les zones de danger balisées ;
- Signaler à Enedis toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteau endommagé) en appelant le centre d'appels dépannage au 09 726 750 37 ;
- Prévenir la mairie afin qu'elle puisse prendre le relais.

L'application « Enedis à mes côtés » permet à chacun de savoir si l'incident est déjà connu et de connaître le délai approximatif de rétablissement.



ENTRETIEN DES PARCELLES

Les parcelles, qu'elles soient bâties ou non, doivent être convenablement entretenues par leurs propriétaires afin de ne pas nuire aux alentours : un manque d'entretien génère la présence de nuisibles tels que les rats, les serpents et porte atteinte à la tranquillité du voisinage.



LE CARNET

- NAISSANCES

Elie GARNIER, le 21 juillet 2021
Maxence BOUREAU, le 13 décembre 2021
Milann SANCHES GRILLO, le 5 février 2022
Victoire RICHARD, le 5 avril 2022

- DÉCÈS

Monsieur Georges GINET, le 21 juin 2021
Madame Marie-Angélique ALVAREZ épouse TONNAIRE, le 17 février 2022
Madame Paulette FOURNIER épouse LOTHION, le 03 mars 2022
Monsieur Patrick MEUNIER, le 10 avril 2022



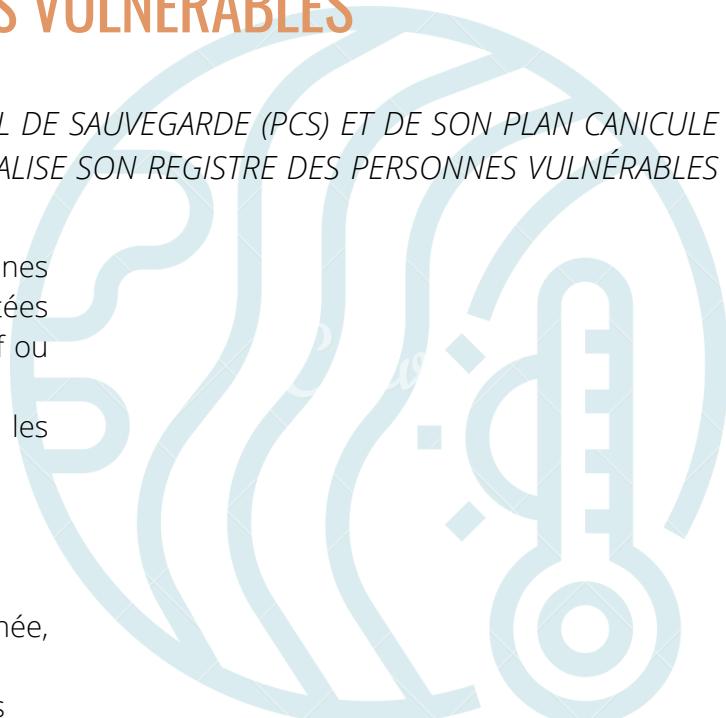
PLAN CANICULE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

DANS LE CADRE DE SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ET DE SON PLAN CANICULE 2022, LA COMMUNE DE BERTHENAY ACTUALISE SON REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES VIS-À VIS DE LA CANICULE.

En cas d'épisode caniculaire, les personnes inscrites sur ce registre seront contactées régulièrement par le personnel administratif ou des conseillers municipaux.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents :

- Se maintenir au frais
- Boire de l'eau
- Mouiller son corps
- Fermer les volets et fenêtres la journée, aérer la nuit
- Echanger des nouvelles avec ses proches



Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches au registre ?

Vous étiez déjà inscrit en 2021 et les données qui vous concernent ont évolué,

Faites-vous connaître auprès de la mairie par mail : mairie@berthenay.fr ou

au 02 47 45 66 30.

Il vous sera adressé une fiche d'inscription au registre nominatif.

QUELLES DÉMARCHES POUR MES TRAVAUX ?

EXTENSION DE VOTRE MAISON, RÉALISATION D'UNE CLÔTURE, POSE D'UNE FENÊTRE DE TOIT OU ENCORE RAVALEMENT DE FAÇADE... TOUS CES TRAVAUX NE NÉCESSITENT PAS LES MÊMES FORMALITÉS. IL EST IMPORTANT DE BIEN S'INFORMER AUPRÈS DU SERVICE URBANISME DES RÈGLES EN VIGUEUR ET DE DEMANDER LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE COMMENCER VOTRE CHANTIER (INFORMATIONS NON EXHAUSTIVES).

Quelles autorisations demander ?

► FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- Création ou changement : déclaration préalable
- Remplacement strictement à l'identique : aucune formalité

► TOITURE

- Déclaration préalable
- Remplacement strictement à l'identique : aucune formalité

► CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire

► TERRASSE NON COUVERTE

- Sans surélévation : aucune formalité
- Surélevée + 60 cm $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- Surélevée + 60 cm $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Surélevée + 60 cm $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire

Sous réserve de respecter le quota minimum d'espaces verts

► POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Déclaration préalable

► PORTAIL ET CLÔTURE

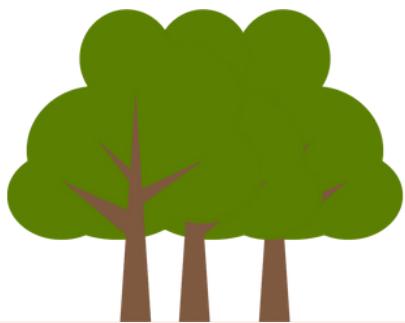
Déclaration préalable

► EXTENSION

- ≤ 40 m² : déclaration préalable
- > 40 m² : permis de construire

► DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

permis de démolir



► COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit



► ANNEXE (ABRI DE JARDIN, APPENTI...)

≤ 5 m² : aucune formalité
≤ 40 m² : déclaration préalable
> 40 m² : permis de construire



► CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Bâche ou abri ≤ 1,80 m

- bassin ≤ 10 m² : aucune formalité
- bassin ≤ 100 m² : déclaration préalable
- bassin > 100 m² : permis de construire

Bâche ou abri > 1,80 m

- bassin ≤ 10 m² : déclaration préalable
- bassin > 10 m² : permis de construire

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

1 - Se renseigner sur les règles

applicables sur le terrain, sur Géoportail :
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

2 - Retirer ou télécharger le dossier

demander la version papier en mairie

au 02 47 45 66 30 ou par mail : mairie@berthenay.fr

ou

compléter votre demande sur <https://gnau.tours-metropole.fr/gnau/#/>

3. Instruction de votre demande

Par le service urbanisme suivant le Code de l'Urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

4. Réponse

À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable de travaux ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour le permis de construire d'une maison individuelle, un certificat d'urbanisme opérationnel ou un permis de démolir et de 3 mois pour tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés (ABF...). En principe, l'absence de réponse dans ces délais vaut acceptation tacite.

Dans certains cas, le recours à un architecte est obligatoire.

5 - Afficher l'autorisation de travaux

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum et durant la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du premier jour d'affichage.

PLUS D'INFOS

Mairie de Berthenay au 02 47 45 66 30
mail : mairie@berthenay.fr

BERTHENAY EN PHOTOS

Photo datant du début du XXème siècle.

À l'époque, l'actuelle mairie hébergeait également l'école communale.



Vous êtes en possession de cartes postales ou photos anciennes de notre village que vous aimeriez partager avec vos concitoyens dans le bulletin municipal ? N'hésitez pas à nous les adresser par mail à mairie.berthenay@orange.fr ou à en faire part aux secrétaires.

MENTIONS LÉGALES

Bulletin n°4

Éditeur : Mairie de Berthenay

Directeur de publication : Mairie de Berthenay

Imprimeur : Imagidée, 15 rue Guy-Marie Oury, 37600 - Loches